



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-002-2019-10

PUBLIÉ LE 1 OCTOBRE 2019

Sommaire

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

IDF-2019-09-30-007 - ARRETE modifiant l'arrêté n°IDF-2018-10-04-006 du 4 octobre 2018 modifié portant publication de la liste des membres du Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (5 pages)

Page 3

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

IDF-2019-09-30-007

ARRETE

modifiant l'arrêté n°IDF-2018-10-04-006 du 4 octobre
2018 modifié portant publication de la
liste des membres du Conseil d'administration de
l'Établissement public foncier
d'Île-de-France



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

SGAR/PMM/SC/BCR

ARRETE

modifiant l'arrêté n°IDF-2018-10-04-006 du 4 octobre 2018 modifié portant publication de la liste des membres du Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

- VU** le code de l'urbanisme, notamment ses articles L328-8 et R321-4 ;
- VU** le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié portant création de l'Établissement public foncier d'Île-de-France ;
- VU** le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- VU** le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 modifié relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Île-de-France ;
- VU** les arrêtés de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en date du 25 juin 2019, du 28 août 2019 et du 12 septembre 2019 portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°IDF-2018-10-04-006 du 4 octobre 2018 modifié portant publication de la liste des membres du conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France ;
- VU** les délibérations n° CR 2018-045 du 22 novembre 2018 et CR 2019-037 du 19 septembre 2019 du conseil régional d'Île-de-France ;
- SUR** proposition du Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

.../...

5 rue Leblanc - 75911 PARIS CEDEX 15
Standard : 01 82 52 40 00 - Site Internet : www.ile-de-france.gouv.fr

ARRETE

Article 1

A l'article 1 de l'arrêté n°IDF-2018-10-04-006 du 4 octobre 2018 modifié susvisé, les dispositions suivantes :

« Les représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements au Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France sont :

1- Représentants de la Région Île-de-France :

Titulaires :

*M^{me} Valérie PECRESSE
Présidente du Conseil régional*

*M. Bruno BESCHIZZA
Conseiller régional*

*M. Geoffroy DIDIER
Vice-président du Conseil régional*

*M. Jérôme CHARTIER
Vice-président du Conseil régional*

*M. Gilles BATTAIL
Conseiller régional*

*M. Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Conseiller régional*

*N. M. Benoît JIMENEZ
Conseiller régional*

*M. Pascal GIAFFERI
Conseiller régional*

*M. Régis CHARBONNIER
Conseiller régional*

*M^{me} Stéphanie VENEZIANO
Conseillère régionale*

*M^{me} Samia KASMI
Conseillère régionale*

*M^{me} Sylvie FUCHS
Conseillère régionale*

*M^{me} Yasmine BENZELMAT
Conseillère régionale*

Suppléants :

*M. Denis GABRIEL
Conseiller régional*

*M. Thierry MEIGNEN
Conseiller régional*

*M^{me} Christel ROYER
Conseillère régionale*

*M^{me} Sylvie CARILLON
Conseillère régionale*

*M. Didier GONZALES
Conseiller régional*

*M. James CHERON
Conseiller régional*

N.

*M^{me} Marie-Christine DIRRINGER
Conseillère régionale*

*M. Jean-Marc NICOLLE
Conseiller régional*

*M. Carlos DA SILVA
Conseiller régional*

*M. Pierre SERNE
Conseiller régional*

*M. Taylan COSKUN
Conseiller régional*

*M. Jordan BARDELLA
Conseiller régional »*

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Les représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements au Conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France sont :

1- Représentants de la Région Île-de-France :

Titulaires :

M^{me} Valérie PECRESSE
Présidente du Conseil régional

M. Bruno BESCHIZZA
Conseiller régional

M. Pierre DENIZIOT
Conseiller régional

M. Jérôme CHARTIER
Vice-président du Conseil régional

M. Gilles BATTAIL
Conseiller régional

M. Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Conseiller régional

M. Benoît JIMENEZ
Conseiller régional

M. Pascal GIAFFERI
Conseiller régional

M. Régis CHARBONNIER
Conseiller régional

M^{me} Stéphanie VENEZIANO
Conseillère régionale

M^{me} Samia KASMI
Conseillère régionale

M^{me} Sylvie FUCHS
Conseillère régionale

M^{me} Yasmine BENZELMAT
Conseillère régionale

Suppléants :

M. Denis GABRIEL
Conseiller régional

M. Thierry MEIGNEN
Conseiller régional

M^{me} Christel ROYER
Conseillère régionale

M^{me} Sylvie CARILLON
Conseillère régionale

M. Didier GONZALES
Conseiller régional

M. James CHERON
Conseiller régional

M. Benjamin CHKROUN
Conseiller régional

M^{me} Marie-Christine DIRRINGER
Conseillère régionale

M. Jean-Marc NICOLLE
Conseiller régional

M. Carlos DA SILVA
Conseiller régional

M. Pierre SERNE
Conseiller régional

N.

M. Wallerand de SAINT JUST
Conseiller régional »

Article 2

A l'article 2 de l'arrêté n°IDF-2018-10-04-006 du 4 octobre 2018 modifié susvisé, les dispositions suivantes :

« Les représentants de l'Etat au Conseil d'administration de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France sont :

1 - Représentant désigné par le ministre chargé des collectivités territoriales :

Titulaire :

M. Julien CHARLES
Préfet, Secrétaire Général pour les
affaires régionales d'Ile-de-France

Suppléant :

M. Frédéric ANTIPHON
Adjoint au Secrétaire général pour les
affaires régionales d'Ile-de-France

2 - Représentant désigné par le ministre chargé de l'urbanisme :

Titulaire :

M^{me} Emmanuelle GAY
Directrice régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement
d'Ile-de-France

Suppléante :

M^{me} Isabelle DERVILLE
Adjointe à la Directrice régionale
et interdépartementale de l'équipement et
de l'aménagement d'Ile-de-France

3 - Représentant désigné par le ministre chargé du logement :

Titulaire :

M. François ADAM
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme
et des paysages

Suppléante :

M^{me} Valérie BELROSE
Adjointe au Sous-Directeur
de l'aménagement durable

4 - Représentant désigné par le ministre chargé du budget :

Titulaire :

M. Pascal LEFEVRE
Chef du bureau du logement,
de la ville et des territoires à la
direction du budget

Suppléant :

M. Pierre-Louis MARIEL
Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et de
Paris »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Les représentants de l'Etat au Conseil d'administration de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France sont :

1 - Représentant désigné par le ministre chargé des collectivités territoriales :

Titulaire :

M. Julien CHARLES
Préfet, Secrétaire Général pour les
affaires régionales d'Ile-de-France

Suppléante :

M^{me} Nadia SEGHIER
Adjointe au Secrétaire général pour les
affaires régionales d'Ile-de-France

2 - Représentant désigné par le ministre chargé de l'urbanisme :

Titulaire :

M^{me} Emmanuelle GAY
Directrice régionale et interdépartementale
de l'équipement et de l'aménagement
d'Ile de France

Suppléante :

M. Hervé SCHMITT
Directeur régional et interdépartemental
adjoint de l'équipement et de
l'aménagement d'Ile de France

3 - Représentant désigné par le ministre chargé du logement :

Titulaire :

M. François ADAM
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme
et des paysages

Suppléante :

M^{me} Magali PINON-LECONTE
Adjointe au Sous-Directeur
de l'aménagement durable

4 - Représentant désigné par le ministre chargé du budget :

Titulaire :

M. Pascal LEFEVRE
Chef du bureau du logement,
de la ville et des territoires à la
direction du budget

Suppléant :

M. Pierre-Louis MARIEL
Directeur régional des finances publiques
d'Ile-de-France et de Paris »

Article 3

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 30 septembre 2019

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

Préfet de Paris

Michel CADOT

Signé